

CURRICULUM VITAE DE Mme KEITA Lallé Meriem ZOUBOYE

POSTE : Membre du Sous-comité de la Prévention de la Torture et Autres Peines ou Traitements Cruels, Inhumains ou Dégradants

I – ETAT CIVIL

Nom et prénom : Madame KEITA Lallé Meriem ZOUBOYE

Date et lieu de naissance : 27 Octobre 1951 à San

II – Langue de travail : le français

III - Situation/fonction actuelle :

Je suis magistrat de grade exceptionnel, Chef de Cabinet du Ministre de la Justice depuis Novembre 2007. A ce titre, j'ai accompagné le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, lors de ses visites des maisons d'arrêt du Mali et des centres spécialisés de détention pour mineurs et pour femmes. Les conditions de détention et d'hygiène des prisonniers étaient contrôlées, les titres d'écrou vérifiés ainsi que l'état d'avancement des dossiers.

IV - Principales activités professionnelles :

De 1979 à ce jour, j'ai occupé entre autres les fonctions suivantes :

- conseiller à la Cour d'Appel de Bamako, chargé de la chambre correctionnelle;
- doyen des Juges d'Instruction au Tribunal de Première Instance de Bamako, chargé de l'Instruction des procédures Criminelles et correctionnelles avec obligations de rendre des visites régulières aux inculpés placés sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Bamako ou dans les centres spécialisés de détention;
- juge des enfants au tribunal de Première Instance de Bamako. En cette qualité j'étais chargée de l'Instruction des dossiers criminels et correctionnels dans lesquels sont impliqués des mineurs, de leur placement au centre d'observation et de rééducation ainsi que des visites de contrôle régulières dans ce lieu de placement.

V - Etudes :

- 1978 : Diplôme de l'Ecole Nationale de la magistrature de Paris
- 1976 : Diplôme de l'Ecole Nationale d'Administration : Section Sciences Juridiques

- 1971 : Baccalauréat Malien 2^{ème} partie, série Philo-Langues

VI - Autres activités principales dans le domaine intéressant le mandat de l'organe auquel postule le candidat :

Je suis membre de l'Association des Juristes Maliennes (AJM) composée de femmes magistrates, avocates, notaires, huissiers et commissaires priseurs qui se battent pour la promotion et la protection des droits humains en général et ceux des femmes et des enfants en particulier. Le mois d'octobre de chaque année, nous visitons régulièrement les maisons d'arrêt pour apporter notre soutien moral, matériel et technique aux prisonniers sans distinction de sexe. De nouvelles nattes leur sont fournies pour assainir leurs milieux, surtout, des appuis techniques sont donnés aux prisonniers pour vérifier leurs titres d'écrou, les conditions de détention, l'état d'avancement de leurs dossiers judiciaires et autres. Des avocats bénévoles sont constitués pour ceux qui sont en difficultés. A l'AJM nous avons aussi élaboré et mis en œuvre un projet spécial prison pendant trois ans.

VII - Liste des publications :

- 2004 : étude diagnostique des textes juridiques au Mali, réalisée à la demande du Bureau International du Travail (BIT) pour y déceler les dispositions discriminatoires.